



Les femmes seraient les grandes gagnantes du système universel ?

Édouard Philippe : « *notre projet de réforme des retraites construit un système plus juste pour les femmes* ».

Mais pour la chercheuse Christiane Marty, dont les travaux sur les retraites font référence, la réalité est bien différente. Globalement, « la logique d'un régime par points vise à ce que la pension reflète au plus près la somme des cotisations de la vie active », rappelle-t-elle. **La carrière de nombreuses femmes étant incomplète et heurtée, elle n'est donc pas une base favorable à ce type de calcul.** La chercheuse rappelle, que la réforme de 1993, qui avait fait passer, dans le secteur privé, la base de calcul des pensions des dix aux vingt-cinq meilleures années, « a eu comme conséquence de faire baisser les pensions à la liquidation, et plus fortement encore celles des femmes ».

En matière de droits familiaux, le premier ministre fait valoir qu'il est désormais prévu une majoration de la pension de 5 % dès le premier enfant. Un système vendu comme plus favorable, alors que l'actuel ne prévoit qu'une majoration de 10 % des pensions à partir du troisième enfant. Sauf que le nouveau dispositif en balaie un autre, « totalement occulté » dans les discours gouvernementaux, celui des majorations de durée d'assurance. Attribuées pour chaque enfant, elles représentent dans le régime général jusqu'à huit trimestres pour les mères et seulement deux trimestres dans la fonction publique. La majoration de 5 % envisagée par le gouvernement est une mesure moins favorable que le cumul des deux, qu'elle est censée remplacer.

Pour la CGT, s'il est une mesure de justice c'est de rompre immédiatement avec les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Atteindre l'égalité ne serait que justice et rapporterait au budget de la protection sociale environ 10 milliards d'euros.

Conclusion, les femmes n'ont rien à attendre de l'instauration d'un système de retraite qui va les faire travailler plus longtemps, diminuer leurs pensions.

La retraite à points c'est la retraite plus loin, c'est la retraite sans rien.

Prochain épisode : Rien ne change pour les salariés nés avant 1975 ?

À demain ...